

pu être placés, à la fin de leur cours et, à l'heure actuelle, nous nous efforçons d'une manière toute spéciale de leur procurer des emplois appropriés à leurs aptitudes.

*M. Sanderson:*

D. Avant la suspension de la séance, vous nous avez dit que deux des écoles établies dans l'Ontario seraient probablement fermées. Pourriez-vous nous dire où sont situées ces écoles? Est-ce un renseignement que vous préféreriez ne pas divulguer?—R. Il ne s'agit pas de fermer les écoles situées dans telle ou telle localité. Il s'agit tout simplement de la cessation de certains cours. Nous avons un cours de soudure. . .

D. L'école de Welland serait une de celles-là?—R. Nous avons un cours de soudure et nous avons cessé de le donner dans un certain nombre des écoles. Je regrette de ne pas avoir tous les faits par devers moi; ne les ayant pas, je ne suis pas en mesure d'affirmer quoi que ce soit.

D. Je croyais que pour motiver la fermeture de ces écoles, vous aviez dit qu'il n'y avait pas assez de. . .—R. Pas assez de demande.

D. . . demande. . .—R. En effet. C'est particulièrement vrai pour l'école de Welland. Il existe également des écoles de tôlerie. Nous avons un nombre considérable de ces écoles établies en vue de former des tôliers pour les avionneries. Il n'en reste plus qu'une à Galt, en Ontario, qui est spécialement affectée à ce genre de formation. Deux de nos écoles, et probablement même trois, dont une ici, à Ottawa, donnent à leurs élèves une formation générale dans l'art de la tôlerie. Quelques-uns des élèves vont travailler dans les avionneries, mais la plupart s'engagent dans les autres industries. Aucun des cours de mécanique n'a été abandonné. Il y a, par exemple, d'autres cours commandités spécialement qui sont maintenant discontinués. Je regrette de ne pas avoir en mains tous les détails à ce sujet, car je crains de vous induire en erreur en m'en tenant à l'à peu près pour vous répondre.

*M. Cruickshank:*

D. Existe-t-il des écoles pour former des techniciens en construction navale?—R. Oui. Nous avons eu beaucoup de difficulté à convaincre les constructeurs navals de l'utilité de notre programme pour leur entreprise. On a déjà dit que les techniciens en construction navale doivent être formés aux chantiers mêmes. J'admets cela, en principe. Permettez-moi de vous citer un exemple. Quelques-uns de nos élèves étaient allés travailler dans un chantier de construction navale où l'on manquait de soudeurs à l'arc, mais ils ne faisaient pas l'affaire tout simplement parce qu'en leur donnant leur cours, nous ignorions à quel endroit ils iraient travailler. Nous avons enseigné à ces élèves la soudure des pièces d'aéronefs, ce qui est totalement différent. L'outillage et les chalumeaux sont plus petits, les températures ne sont pas les mêmes, on se sert de tringles différentes, bref, les deux métiers ne se ressemblent pas du tout. Naturellement, nos élèves n'étaient pas compétents en construction navale, mais nous avons demandé au contremaître soudeur de visiter une de nos écoles, pour inspecter notre outillage, pour se rendre compte par lui-même du genre d'instruction donné aux élèves et pour renseigner notre instructeur sur les procédés de soudure en usage à son atelier. Ce contremaître se rendit à notre demande et notre instructeur visita également le chantier maritime afin d'étudier sur place les procédés de soudure en usage. Comme résultat, cette entreprise industrielle nous a envoyé quelques élèves et, à l'heure actuelle, trois ou quatre autres sociétés ont chargé l'école précitée de leur former des soudeurs qui, à l'épreuve, ont été jugés compétents.

D. Y a-t-il de ces écoles en Colombie-Britannique?—R. Non, elles sont établies dans l'Ontario. Dans la province de Québec, nous avons inauguré, hier, un cours en vue de former des riveurs, des chauffeurs et des passeurs de rivets, en un mot, tous les ouvriers qui composent les équipes de rivetage.